

Ministère de l'Éducation Nationale

Procès-verbal

Le 16/11/1970

10

—

6p



PROCES-VERBAL DE LA REUNION PREPARATOIRE  
AU COLLOQUE NATIONAL SUR LA POLITIQUE  
CULTURELLE AU RWANDA TENUE A KIGALI  
LE 16 JANVIER 1980.

=====

Convoquée par le Ministre de l'Education Nationale, elle a été présidée par M. MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts qui représentait le Ministre. Il a tenu d'abord à remercier les participants d'avoir bien voulu répondre à l'invitation leur faite, particulièrement ceux de Butare qui avaient dû se déplacer de si loin. Après ce mot d'introduction, le Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts a exposé l'objet de la réunion, qui était l'étude du programme du colloque. Il s'agissait en particulier de : recueillir l'accord des participants sur le programme et les sujets leur attribués

- voir si l'orientation de chaque sujet convenait, les sujets étant donnés à titre indicatif, c'était aux conférenciers de préciser leurs souhaits.

Quant au but du colloque, il vise la planification dans le domaine culturel et permettra d'avoir une vision nette de l'action culturelle du pays. Nul doute que le document issu de ce colloque servira de référence et contiendra les lignes de force d'une planification de l'action culturelle au Rwanda.

Les discussions ont porté sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour.

- Préciser les dates et le lieu de la tenue du colloque
- Fixer le programme du colloque
- Examiner le document de travail préparé à l'intention du colloque
- Déterminer les manifestations culturelles qui pourraient se produire à l'occasion de la tenue de ce colloque

.../...



RECEIVED  
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION  
U. S. DEPARTMENT OF JUSTICE  
WASHINGTON, D. C.

PROCESSED BY THE BUREAU OF INVESTIGATION  
U. S. DEPARTMENT OF JUSTICE  
WASHINGTON, D. C.  
MAY 15 1950

The following information was received from the Bureau of Investigation on May 15, 1950, regarding the activities of the Communist Party, U. S. A., in the State of New York. It is noted that the Communist Party, U. S. A., is a subversive organization as defined in the Espionage Act, 18 U. S. C. 2385, and the Smith Act, 18 U. S. C. 2385a. The Communist Party, U. S. A., is a subversive organization as defined in the Espionage Act, 18 U. S. C. 2385, and the Smith Act, 18 U. S. C. 2385a. The Communist Party, U. S. A., is a subversive organization as defined in the Espionage Act, 18 U. S. C. 2385, and the Smith Act, 18 U. S. C. 2385a.

The following information was received from the Bureau of Investigation on May 15, 1950, regarding the activities of the Communist Party, U. S. A., in the State of New York. It is noted that the Communist Party, U. S. A., is a subversive organization as defined in the Espionage Act, 18 U. S. C. 2385, and the Smith Act, 18 U. S. C. 2385a. The Communist Party, U. S. A., is a subversive organization as defined in the Espionage Act, 18 U. S. C. 2385, and the Smith Act, 18 U. S. C. 2385a. The Communist Party, U. S. A., is a subversive organization as defined in the Espionage Act, 18 U. S. C. 2385, and the Smith Act, 18 U. S. C. 2385a.



Comme la période allant du 24 février au 5 mars 1980 prévue dans le document préparatoire ne pouvait pas convenir pour la tenue du colloque étant donné que les mois de février, mars et avril seraient dominés par les activités relatives à la Conférence des Ministres de l'Education d'expression française, les participants ont retenu les dates du 4 au 10 mai 1980. Projetée au départ pour dix jours, la durée du colloque a été ramenée à une semaine. D'aucuns ont trouvé que sept jours c'était encore beaucoup et qu'en regroupant et supprimant certains sujets, il y aurait moyen de tenir le colloque en trois ou quatre jours. Mais l'importance et l'intérêt du colloque exigeant un délai raisonnable pour un travail fructueux, la période d'une semaine a été considérée comme un minimum, une journée étant réservée à l'ouverture, trois journées étant consacrées aux exposés en séance plénière et deux journées étant retenues pour les exposés et les travaux en commissions et la journée restante devant servir à la rédaction des résolutions et recommandations et à la clôture du colloque.

Concernant le lieu de la tenue du colloque, plusieurs participants ont exprimé le souhait que le colloque se tienne à Butare afin de faire participer aux conférences et aux discussions les étudiants de l'Université Nationale du Rwanda et de l'Institut Pédagogique National qui font déjà des travaux de recherche dans divers secteurs culturels. Butare présentait l'avantage de faire bénéficier au colloque des infrastructures culturelles sur place, entre autres, l'Institut National de Recherche Scientifique et son Musée. Par ailleurs certaines conférences relèvent des activités quotidiennes de ces établissements, par exemple celles de Kagame et de Rugamba.

Consulté sur ce point, le Ministre de l'Education Nationale s'est prononcé en faveur du maintien de la tenue du Colloque à Kigali pour des raisons pratiques et d'efficacité, Butare entraînant des dépenses et des difficultés supplémentaires dans l'organisation. Toutefois les colloques ultérieurs pourront se tenir à Butare.

S'agissant du document de travail soumis aux participants, certains ont souligné qu'il était incomplet parce que toutes les disciplines faisant partie du secteur de la culture n'étaient pas représentées dans la liste des sujets proposés pour le colloque. Alors que quelques thèmes font l'objet de plusieurs communications, il s'en trouve d'autres qui ne sont pas mentionnés.

A ce propos, le président de la réunion a tenu à préciser que c'est la nature même de ce colloque qui exclut certains sujets trop

.../...



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.



spécialisés alors qu'il s'agit d'un colloque sur la politique culturelle. Il a ajouté que l'un des résultats possibles de ce colloque pourrait être la programmation d'autres colloques sur des sujets spécialisés, tels que l'anthropologie, la sociologie, la religion.

A l'objection selon laquelle la liste des sujets à traiter était trop longue, 25 sujets pour un colloque, la réunion, après avoir recueilli l'avis d'un bon nombre de participants, s'est prononcée en faveur du maintien de tous les sujets sans en supprimer aucun. Toutefois, le principe a été admis que certains sujets seraient traités en séance plénière tandis que d'autres passeraient en commissions seulement.

S'agissant des communications que feront les conférenciers, les discussions ont un peu trainé sur l'opportunité d'en donner le texte avant la tenue du colloque. Au départ certains participants se sont prononcés objectant que l'envoi d'un texte à l'avance enlève tout intérêt à écouter l'orateur et qu'il y avait danger d'imposer au colloque des textes inadmissibles. Ces appréhensions levées, tout le monde s'est mis d'accord qu'il fallait envoyer le texte de la communication à l'avance, et il a été décidé que les textes parviendraient au Secrétariat avant la deuxième quinzaine du mois d'avril 1980. Le texte sera sous la responsabilité de l'auteur, seules les conclusions et les recommandations seront sous la responsabilités du colloque.

Abordant le point relatif aux manifestations culturelles qui pourraient se produire au moment de la tenue du colloque, le Président de la réunion a demandé aux participants de faire des suggestions quant à leur organisation. L'idée a été bien approuvée mais les propositions concrètes n'ont pas pu être dégagées.

Ce fut ensuite la présentation des sujets. Les participants ayant retenu le principe de garder tous les sujets et de les répartir en plénière et en commissions, la réunion a tout de suite passé à leur étude. Elle en a d'abord délimité les domaines, lesquels devaient correspondre à autant de commissions. Trois domaines ont été retenus, le domaine relatif à la politique culturelle générale, objectifs et fins; le domaine traitant des structures de promotion et de diffusion culturelles et le domaine concernant les recherches et études culturelles. Elle a ensuite passé en revue les sujets, l'un après l'autre. Certaines modifications ont eu lieu mais la plupart des sujets ont été gardés tels qu'ils étaient libellés, (voir la liste en annexe).

.../...



Il est évident que les résultats obtenus de ces travaux sont  
très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.

Il est également évident que les résultats obtenus de ces travaux  
sont très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.

Il est également évident que les résultats obtenus de ces travaux  
sont très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.

Il est également évident que les résultats obtenus de ces travaux  
sont très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.

Il est également évident que les résultats obtenus de ces travaux  
sont très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.

Il est également évident que les résultats obtenus de ces travaux  
sont très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.

Il est également évident que les résultats obtenus de ces travaux  
sont très intéressants et qu'ils méritent d'être publiés.



S'agissant de leur répartition dans les différentes commissions, les participants ont admis qu'il n'y aurait pas moyen de faire passer plus de quatre conférences par jour et partant, douze sujets seulement pourraient être traités en séance plénière.

Restait alors le problème de déterminer les sujets à inclure dans telle ou telle commission et de décider lesquels passeraient en séance plénière ou en commissions. Ce travail fut confié à un groupe restreint composé de

Monsieur NZANYWAYIMANA Anthère, Président

HABIYAMBÈRE Gaspard

NSABIMANA Jean Chrysostome

HAKIZIMFURA Protais

SEBUDANGA Augustin

BIKINDI Simon

et NSABIMANA Evariste.

La réunion a demandé au groupe de se réunir dans les plus brefs délais et d'essayer de placer en séance plénière les sujets qui donnent des positions et en commissions ceux qui font les inventaires. Elle a terminé ses travaux à 15H30'.

Fait à Kigali, le 12 Février 1980.

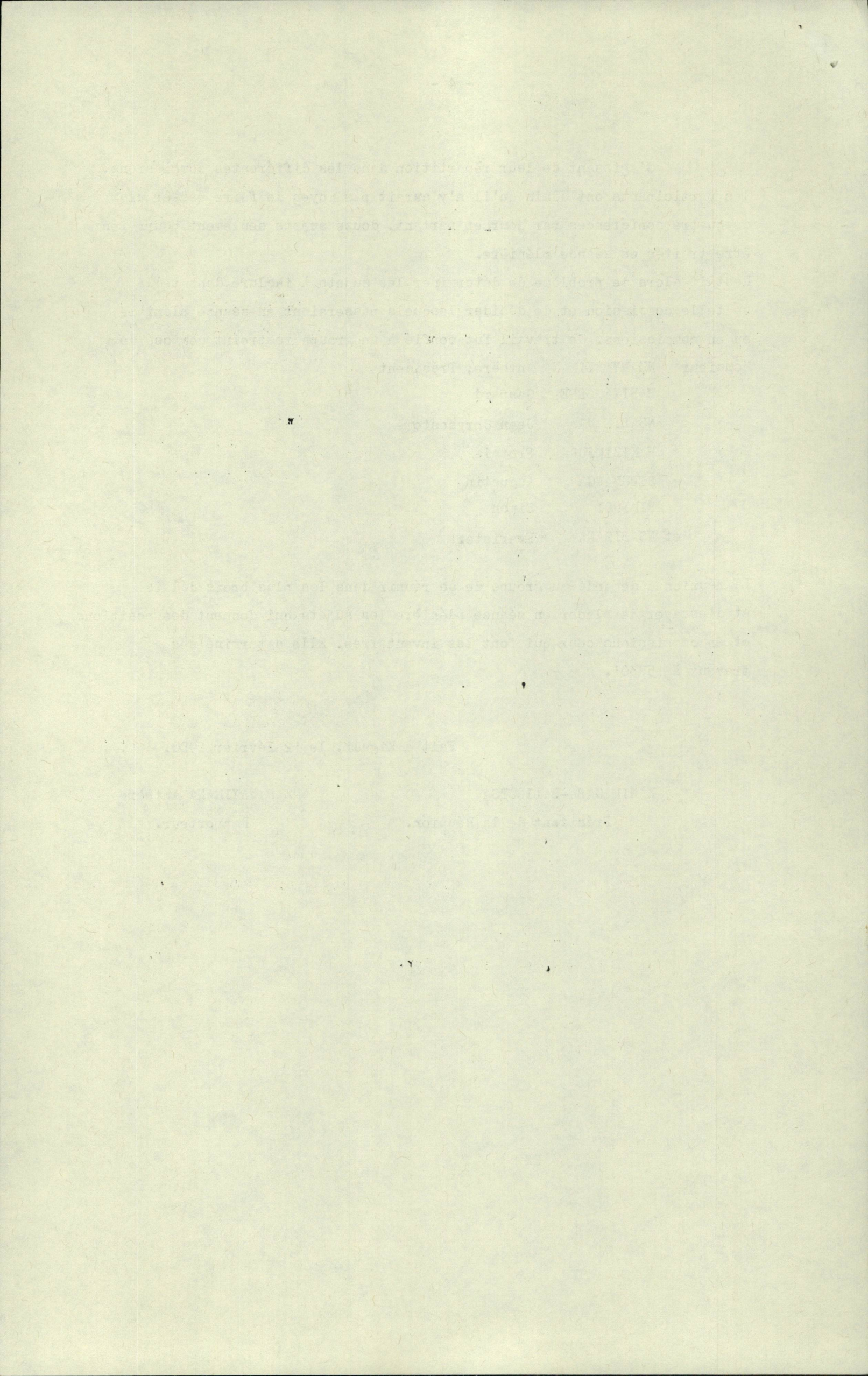
MANIRAGABA-BALIBUTSA

Président de la Réunion.

NZANYWAYIMANA Anthère

Rapporteur.







LISTE DES PARTICIPANTS.

- 1) MANIRAGABA-BALIBUTSA  
Directeur **Général** de la Culture et des Beaux-Arts  
Président de la Réunion
- 2)-NTIGASHIRA Simon  
Secrétaire Général chargé des Affaires Culturelles et Educationnelles  
à la Présidence de la République
- 3)-RUGAMBA Cyprien  
Directeur de l'I.N.R.S.
- 4)-KAGAME Alexis  
Professeur à U.N.R.
- 5)-MUSHAHILI Paulin,  
Professeur à l'I.P.N.
- 6)-GAHIGI Gérard  
Professeur à l'U.N.R.
- 7)-NKUSI Laurent, Professeur à l'U.N.R.
- 8)-NAHIMANA Ferdinand, Professeur à l'U.N.R.
- 9)-NSENGIMANA Joseph, Professeur à l'U.N.R.
- 10)-NZANYWAYIMANA Anthère, Directeur de la Recherche, Promotion  
Conservation du Patrimoine Culturel au Ministère de l'Education  
Nationale.
- 11)-HABIYAMBERE Gaspard, CINEASTE ORINFOR
- 12)-TWAGIRUMUKIZA Michel, Chef de Bureau Recensement du Patrimoine  
Culturel au Ministère de l'Education Nationale.
- 13)-NSABIMANA Jean Chrysostome, Chef de Bureau Promotion Culturelle  
au Ministère de l'Education Nationale
- 14)-HAKIZIMFURA Proteis, Fonctionnaire au Ministère de l'Education  
Nationale
- 15)-BIKINDI Simon, Fonctionnaire au Ministère de la Jeunesse et  
des Sports.

.../...



ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898

1898



Etaients absents et excusés.

- 1)- MFIZI Christophe, Directeur de l'Office Rwandais d'Information.
- 2)- NTEZIRYAYO Anastase, Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports
- 3)- Abbé MUSONI Boniface Professeur au Petit Séminaire de BUTARE
- 4)- TWAGIRAMUTARA Pancrace Professeur à l'U.N.R.
- 5)- MUREGO Donat, Conseiller auprès du Ministère de la Justice
- 6)- NGULINZIRA Boniface, Directeur-Adjoint du Bureau Pédagogique de l'Enseignement Secondaire au Ministère de l'Education Nationale.
- 7)- UWIMANA Léonard, Chef de Division Imprimerie Scolaire Ministère de l'Education Nationale.
- 8)- NUGESERA Léon, Professeur à l'Institut Pédagogique National.
- 9)- DE SMET Thierry Fonctionnaire au Ministère de l'Education Nationale.
- 10)- NSABIMANA Evariste, Fonctionnaire à l'Office Rwandais d'Information.